



Conseil économique et social

Distr. générale
3 avril 2014
Français
Original : espagnol

Session de 2014

Point 10 d) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : programme à long terme d'aide à Haïti

Lettre datée du 31 mars 2014, adressée au Président du Conseil économique et social par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en votre qualité de Président du Conseil économique et social et, en raison du profond engagement de mon pays en faveur d'Haïti, de vous faire part du souhait de la Colombie de devenir membre du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti.

Le Gouvernement colombien entretient avec Haïti des liens étroits de coopération et favorise le développement du pays grâce à divers projets, portant notamment sur le renforcement de la chaîne de production du café, le retour à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et son renforcement, le renforcement des capacités de l'Institut national de formation professionnelle et la réhabilitation de communes, de quartiers et de logements. La Colombie participe également au programme de solidarité avec Haïti et a associé le pays à sa stratégie de coopération en matière de sécurité globale.

Le Gouvernement colombien mesure toute l'importance des travaux que mène le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti en matière de suivi de la stratégie de développement à long terme d'Haïti, conformément aux dispositions de son mandat. La stabilité sociale et économique du pays et la possibilité, pour le peuple haïtien, de vivre plus dignement doivent demeurer au premier rang des priorités de la communauté internationale dans son action en faveur d'Haïti.

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre aux membres du Conseil économique et social.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(Signé) María Emma Mejía

* E/2014/1/Rev.1, annexe II.

